

## Commission Locale de l'Eau

### SAGE Scarpe aval

Vendredi 21 juin 2024

de 9h30 à 11h30 à Wallers Arenberg

Les comptes-rendus, diaporamas et dossiers de séance des réunions de la CLE sont téléchargeables sur Gest'eau (<https://www.gesteau.fr/sage/scarpe-aval> rubrique « Documents »).

#### ORDRE DU JOUR

1. Présentation de la stratégie régionale sur les espèces exotiques envahissantes par l'Agence Régionale de la Biodiversité / retours d'expériences
2. Présentation du CARE (Contrat d'Actions pour la Ressource en Eau)
3. Questions

#### LISTE DES MEMBRES PRESENTS

##### Collège des représentants des collectivités territoriales et des établissements publics locaux

(Collège des élus – 5 membres représentés sur 23)

Structure	Prénom et NOM
Syndicat mixte de gestion du Parc naturel régional Scarpe-Escaut	M. Simon LESUR
	Elisabeth GONDY (absente)
Communauté d'Agglomération de la Porte du Hainaut	Mme Stéphanie HUGUES (excusée)
	M. André DESMEDT
	Franc DE NEVE (absent)
Douaisis Agglo	M. Jean-Paul FONTAINE
	Mme Edith BOUREL
	Nadine MORTELETTE (absente)
Communauté de Communes Pévèle Carembault	M. Georges SANT (absent)
	M. Jacques DELMOTTE (absent)
Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent	M. Jean-François DALY (excusé) M. Jean SAVARY
Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale « Grand Douaisis »	M. Raphaël AIX (absent)
Communauté d'Agglomération Valenciennes Métropole	M. Hervé BROUILLARD (absent)
Syndicat des Milieux Aquatiques et de la Prévention des Inondations	M. Marc DELECLUSE (absent)
	M. François-Hubert DESCAMPS (absent)
Département du Nord	M. Jean-Luc DETAVERNIER (excusé)
Simouv – Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale du Valenciennois	M. Waldemar DOMIN (absent)
Syndicat mixte du schéma de cohérence territoriale Lille Métropole	M. Michel DUPONT (excusé)

SIDEN SIAN Noréade Eau et Assainissement	Mme Danielle MAMETZ (absente)
	M. Paul RAOULT (excusé)
Région Hauts-de-France	M. Jean-Michel MICHALAK (absent)

**Collège des usagers, des propriétaires fonciers, des organisations professionnelles et des associations concernées (collège des usagers – 3 présents sur 12)**

Structure	Prénom et NOM
Chambre d'agriculture régionale	M. Jean-Luc GRAS (absent)
	M. Nicolas DEBRABANT (excusé)
	M. Bertrand BODDAERT
CCI Grand Lille - Hauts-de-France	
CCI Grand Hainaut - Hauts-de-France	M. Denis WEISS
Centre Régional de la Propriété Forestière	M. Valentin HIGUET (absent)
Fédération départementale de pêche	M. Pierre GRUSZECKI
Nord Nature Environnement	M. Jean-Claude LEGRAND (absent)
Groupe Ornithologique et Naturaliste du Nord - Pas-de-Calais (GON)	Sarah PISCHIUTTA (absent)
Office de Tourisme CAPH	Mme Gwenaëlle DELPORTE (excusée)
Bio en Hauts-de-France	Simon HALLEZ (absent)
Fédération départementale des Chasseurs du Nord	M. Julien LUTTUN (excusé)
UFC Que Choisir	Alain SIX (absent)

**Collège des représentants des administrations et établissements publics de l'Etat (collège de l'Etat -- 1 présents sur 9)**

Structure	Prénom et NOM
Préfet du Nord, Préfet coordonnateur de bassin Artois-Picardie	M. Olivier PREVOST (absent)
Direction Départementale des territoires et de la mer (DDTM) du Nord	M. Marc BELGRAND (excusé)
Agence de l'Eau Artois-Picardie (AEAP)	M Jean-Philippe KARPINSKI (absent)
Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF)	Mme Fabienne POIX (absent)
Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL)	M. Christophe RAOUL
Voies Navigables de France (VNF)	Thibaud ASSET (absent)

**Soit : 9 membres représentés sur 44**

*Invités :*

Structure	NOM	Prénom
Sous-Préfecture de Valenciennes	BOULANT (excusé)	Florian
Sous-Préfecture de Douai	M. le Sous-Préfet (excusé)	
Agence de l'Eau Artois-Picardie	PASQUET (excusée)	Stéphanie
Communauté de Communes Cœur d'Ostrevent	CARDOT (excusé)	Olivier
	CHOUCHAOUI	Kylian
	MELIDEO	Camille
Douaisis Agglo	RICHARD	Caroline
CAVM	VERHAEGHE	Frédéric
Communauté d'agglomération de la Porte du Hainaut	HOYAU	Matthieu
SCoT Grand Douaisis	CADIX	Catherine

<b>Parc naturel régional Scarpe-Escaut</b>	THURETTE	Aurélien
<b>Parc naturel régional Scarpe-Escaut</b>	ZARLENGA	Isabelle
<b>Parc naturel régional Scarpe-Escaut</b>	GONDRY	Stéphanie
<b>SIDEN SIAN Noréade Eau et Assainissement</b>	PICKAERT	Ludivine
<b>Animatrice du SAGE Scarpe-Aval</b>	LAFONTAINE	Adeline
<b>Technicien du SAGE Scarpe aval</b>	LAME	Bruno
<b>CCI Grand Hainaut - Hauts-de-France</b>	DELQUIGNIES (excusé)	Sébastien
<b>Conseil régional des Hauts-de-France</b>	DURIEZ (excusée)	Caroline
<b>VNF</b>	KORALEWSKI	Fabien
<b>CEN Hauts-de-France</b>	TURPIN	Melinda

## COMPTE-RENDU DE SEANCE

---

Monsieur FONTAINE accueille les participants de la commission Locale de l'Eau et informe que compte tenu du contexte politique actuel de la France, le quorum ne peut être atteint aujourd'hui. Cependant cette CLE a été maintenue compte tenu de l'ordre du jour qui ne demande pas de validation. Ce sont deux sujets d'informations.

### 1) Présentation de la stratégie régionale sur les espèces exotiques envahissantes / retours d'expériences

---

Mélinda TURPIN du Conservatoire des Espaces Naturels (CEN) des Hauts-de-France présente la stratégie régionale sur les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE) de l'Agence Régionale de la Biodiversité (ARB) : [Cf. présentation en annexe](#)

Elle informe que le 14 novembre aura lieu une journée d'échanges entre acteurs du territoire pour échanger sur les Espèces Exotiques Envahissantes (EEE).

#### Questions :

Caroline RICHARD se questionne sur l'intervention chez les particuliers (privés), notamment vis-à-vis du financement vis-à-vis des frelons asiatiques.

Jean-Paul FONTAINE s'interroge sur l'arrivée d'autres espèces vis-à-vis du changement climatique.

Mélinda TURPIN répond que le plan régional d'action prend en compte les EEE du territoire et aux alentours afin de pouvoir surveiller les remontées des espèces potentielles. Il est également possible de voir disparaître des espèces locales.

Monsieur LESUR demande si on peut considérer que les EEE du Sud arriveront dans le Nord ?

Mélinda TURPIN répond que ceci est possible en fonction du réchauffement climatique. Le xénope (grenouille africaine) était présente sur la Loire et remonte actuellement vers le Nord.

Pierre GRUSZECKI interpelle sur le fait que des espèces pourront demain devenir EEE, alors qu'aujourd'hui elles ne le sont pas.

Jean-Paul FONTAINE demande s'il existe un diagnostic pour les communes afin de connaître les terrains propices aux EEE.

Mélinda TURPIN répond que non, mais le PRA permet de se coordonner entre acteurs et ainsi de mieux connaître et lutter contre ces EEE.

Caroline RICHARD demande s'il existe un diagnostic par commune.

Mélinda TURPIN répond qu'il n'existe pas de diagnostic par commune sur le territoire. La création d'un « café des techniciens » permettrait de parler de ces espèces.

Aurélien THURETTE complète la réponse en indiquant que les communes classées Parc Naturel Régional Scarpe Escaut bénéficie d'un diagnostic dans le cadre des ABC et prochainement avec le projet Cap biodiversité pour engranger de la donnée le plus tôt possible avant une colonisation importante d'EEE. Il peut être proposé de réaliser des chantiers citoyen (si chantier peu important).

Aurélien THURETTE, responsable du pôle Ressource-Milieus-naturels au sein du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut présente ensuite un retour d'expérience d'éradication de la crassule de Helms (plante envahissante) sur la commune d'Hergnies (SAGE Escaut). [Cf. présentation en annexe](#)

#### Questions :

Catherine CADIX demande si les terres étaient saines ?

Aurélien THURETTE répond que la plupart des étangs, lors de leurs créations, les terres sont déposées en bordure en créant des merlons. Les étangs ont donc été comblés par la terre à proximité qui provenaient des étangs.

Monsieur FONTAINE demande quel est le cout d'une telle opération ?

Aurélien THURETTE répond que le cout s'est élevé à 200 000€ TTC financé en partie par France Relance et l'Agence de l'eau Artois Picardie. Cependant ce cout ne comprend pas les 6 mois de travail en interne au sein du parc.

Monsieur FONTAINE demande si la gestion des EEE est de la compétence des communes ?

Aurélien THURETTE répond que oui sur des terrains en propriété communale.

## **2) Présentation du CARE (Contrat d'Actions pour la Ressource en Eau)**

---

Stéphanie GONDRY, animatrice du CARE au sein du Parc Naturel Régional Scarpe Escaut présente le Contrat d'Actions pour la Ressource en Eau (CARE). Celui-ci sera validé en comité de bassin de l'agence de l'eau Artois Picardie le 5 juillet. [Cf. présentation en annexe](#)

#### Questions :

Monsieur FONTAINE demande comment peut-on baisser le flux d'ammonium ?

Il est répondu que celui-ci se trouve dans les eaux usées et peut être diminué par la conformité des branchements et lors des travaux sur les réseaux. Il fait partie des indicateurs de baisse de pression, car on ne peut voir l'impact directement sur la qualité de l'eau.

Ludivine PICKAERT informe que NOREADE a délibéré la semaine dernière pour le CARE.

Christophe RAOUL informe que la DREAL en partenariat avec la chambre d'agriculture va mettre en place une animation suite à l'AMI (Appel à Manifestations d'Intérêt) remporté par la chambre d'agriculture pour bancariser les données reliquats début drainage (RDD) ou entrée hiver (REH) dans le cadre du Plan d'Actions Régional (PAR) nitrates et créer un observatoire régional pour mieux piloter la gestion de l'azote.

Bertrand BODDAERT intervient en indiquant qu'il est demandé du BIO dans les cantines des écoles, c'est donc un axe de travail et même une obligation qui n'est pas respectée ; ceci permettrait d'éviter les déconversions.

Stéphanie GONDRY répond que l'ensemble du territoire est couvert par un PAT émergent ou de niveau plus avancé. C'est dans le cadre de ces programmes que des actions pour favoriser l'introduction de produits locaux et bio dans la restauration collective, notamment pour respecter la loi égalim, peuvent être menées en lien avec les plans bio des territoires et leurs actions sur les filières.

Jean-Paul FONTAINE alerte sur le fait qu'il faut que le développement du bio soit soutenu par les politiques sur le long terme et que les communes rencontrent des difficultés administratives pour obtenir des aides de l'Etat et ceci freine le développement.

Stéphanie GONDRY informe qu'il existe des dispositifs PANIERS comme exemple d'actions menées pour rendre accessible les produits bio locaux et soutenir directement les producteurs comme sur la CCCO.

Jean-Paul FONTAINE informe que malgré les mesures préventives, il sera nécessaire de traiter l'eau notamment pour les métabolites du perchlorate afin de respecter la réglementation de l'ARS.

Caroline RICHARD s'interroge sur le fait qu'aucune action dans le CARE ne soit faite pour sensibiliser les habitants.

Il est répondu que les actions de sensibilisation auprès des habitants et des jeunes sont faites dans le cadre du volet communication du SAGE. Des actions ont été réalisées dans le cadre des ORQUE, mais pour les CARE les pressions sur la ressource sont prioritaires et ce ne sont pas des actions prioritaires afin d'atteindre les objectifs de baisse de pression affichés.

### 3) Questions

---

Bertrand BODDAERT demande que les autres territoires qui prennent l'eau sur le territoire du SAGE Scarpe aval doivent contribuer aux actions et aux couts. En effet, ces territoires se développent économiquement avec de l'eau qui vient d'ailleurs.

Jean-Paul FONTAINE répond que les autres territoires, notamment Dunkerque n'ont pas d'eau.

Il faut savoir accepter le risque et développer la gestion intégrée des eaux pluviales à chaque étage du bassin versant. Dans le cadre de la SLGRI (Stratégie Locale de Gestion des Risques d'Inondations), la prévention des inondations a des limites.

#### Prochain rendez-vous :

---

- 2 Juillet : commission ressource en eau à Nomain
- 6 décembre à 9h30 : CLE à Landas

#### Annexes

---

- 1- Présentation de la stratégie régionale d'action sur les EEE
- 2- Retour d'expérience sur la gestion d'une EEE : La crassule de Helms
- 3- Présentation du CARE (Contrat d'Actions pour la Ressource en Eau)